



Métropole Grand Nancy

Dispositif de viabilité hivernale

Du 24 novembre 2023 au 8 mars 2024, la Métropole du Grand Nancy met en place une organisation spécifique pour la viabilité hivernale.

Publié le 8 décembre 2023

Un ensemble de mesures sont prises afin de limiter les risques d'accidents sur les routes métropolitaines, assurer la viabilité des voiries et renforcer les moyens de communication pour mieux informer les usagers des conditions de circulation. Une importante mobilisation des moyens de la collectivité, en étroite collaboration avec les services municipaux des communes du territoire est déployée. L'objectif est de maintenir ou rétablir des conditions de circulation satisfaisantes en luttant contre les accumulations de neige, de verglas ou de givre afin de conserver le maximum d'adhérence aux véhicules circulant sur la chaussée. Cependant, rappelons que lors d'un épisode neigeux, en parallèle des actions réalisées par la Métropole du Grand Nancy, il appartient à chaque occupant d'un logement, propriétaire ou locataire, de déneiger devant son domicile afin d'éviter les mauvaises chutes.



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

[Se rendre en mairie](#)

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

[Horaires d'affluence](#)